



L'architecture résidentielle *Tradition française*

EXTRAIT DE L'INVENTAIRE DU
PATRIMOINE DES JARDINS-DE-
NAPIERVILLE

CONTENU

Lyne Bernier et Mario Parent
Chercheurs, UQAM

MISE EN PAGE

Kassandra Rochefort
MRC des Jardins-de-Napierville

CRÉDITS

Il s'agit d'un extrait de l'inventaire du patrimoine réalisé par Lyne Bernier et Mario Parent, chercheurs associés à la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal pour la MRC des Jardins-de-Napierville dans le cadre de l'entente de développement culturel intervenue entre la MRC et le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC).

RERMERCIEMENTS

Kassandra Rochefort, agente de développement
MRC des Jardins-de-Napierville.



Photographe: Alice Bruel-Joncas

TABLE DES MATIÈRES

03 L'ARCHITECTURE
RÉSIDENTIELLE

07 MAISON À CORPS DE LOGIS
SIMPLE D'ESPRIT FRANÇAIS

05 LES TYPOLOGIES
FORMELLES

09 MAISON TRADITIONNELLE
QUÉBÉCOISE



L'architecture résidentielle

L'architecture résidentielle regroupe plusieurs typologies qui suivent le développement des techniques de construction et des avancées technologiques. Sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville, la plupart des maisons inventoriées sont de type rural ou villageois, ce qui s'explique aisément par la fonction agraire dominante de la région. L'absence de noyau industriel, ou de noyau urbain d'envergure explique également la quasi-absence de maison bourgeoise, cette typologie étant plutôt associée à de riches commerçants ou d'industriels prospères, qui, dès le milieu du XIXe siècle, ont fait ériger villas et maisons bourgeoises en zone de villégiature ou dans les chics quartiers de nombreuses villes au Québec. Si l'architecture des maisons rurales est similaire à celle des résidences des noyaux villageois et des milieux plus urbains, elles se distinguent par leur implantation et par la faible densité du milieu. Ces maisons unifamiliales profitent souvent d'un terrain de grande superficie. Elles sont souvent implantées à distance de la voie publique, Particulièrement dans les secteurs découpés en canton, parfois au sein d'un aménagement paysager luxuriant. Elles sont aussi souvent entourées de bâtiments secondaires.

Dans les milieux villageois du XIXe et du début du XXe siècle se construisent souvent les mêmes types de résidences unifamiliales que dans les milieux ruraux. La différence se situe surtout au niveau de l'implantation.



L'architecture résidentielle

Les terrains sont beaucoup plus petits et la marge de recul par rapport à la voie publique est plus mince, sinon quasi inexistante. Le bâtiment principal est parfois accompagné d'un hangar ou d'une remise, mais les bâtiments secondaires sont plus rares étant donné l'espace restreint.

En regard de leur implantation, les maisons dites urbaines occupent une bonne part de leur parcelle. Elles sont érigées près de la voie publique et la grande galerie que l'on retrouve traditionnellement à la campagne disparaît souvent en raison de la faible marge de recul. La densité des habitations est plus élevée puisqu'en milieu urbain, généralement, les maisons sont contiguës. C'est en contexte urbain que l'on retrouve habituellement les immeubles à logements multiples, les maisons jumelées et celles en rangées, mais cette dernière typologie n'a pas été observée sur le terrain. Comme ce fut le cas pour la maison bourgeoise, aucune maison de villégiature n'a été recensée, car habituellement, on retrouve cette typologie architecturale en bordure du fleuve, des lacs ou des rivières.



Les typologies formelles

Un courant architectural, aussi appelé style, se définit comme un ensemble de règles ou de caractères formels qui permettent de classer des bâtiments dans une catégorie. Les courants architecturaux sont souvent reconnaissables par leur volumétrie générale, la forme du toit témoignant de l'évolution des techniques constructives, et par le type d'ornements et de saillies issus de diverses tendances. Chaque bâtiment principal visé par ce mandat a été associé à un type architectural, cependant quelques bâtiments ont d'abord été définis d'après la fonction du bâtiment, c'est le cas de l'architecture religieuse, institutionnelle et commerciale.

La classification a d'abord été réalisée sur les typologies résidentielles selon le type architectural dominant. Une trentaine de types architecturaux ont ainsi été identifiés. En général, les catégories ont été regroupées en trois grandes familles : l'architecture résidentielle issue de la tradition française (jusqu'en 1760), celle provenant des traditions classiques britannique et étatsunienne (1760 à 1875), et finalement les traditions québécoise et vernaculaire étatsunienne (à partir du milieu du XIXe siècle). Issus de l'architecture industrielle américaine, ces derniers modèles dits de l'architecture vernaculaire américaine se diffusent rapidement sur tout le territoire québécois vers 1875. Simples et peu coûteuses, ces maisons standardisées doivent leur diffusion à la circulation de catalogues (pattern books).

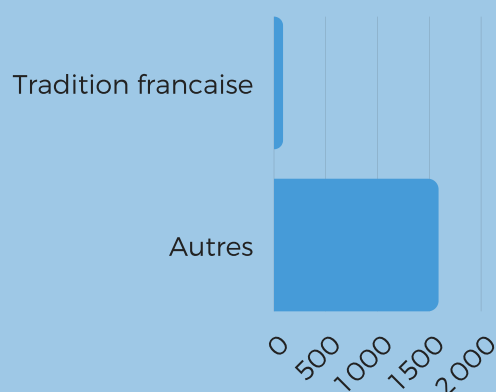


Les typologies formelles

Les maisons inspirées des catalogues Sears diffusés à partir du tout début du XXe siècle ont été observées principalement dans le village d'Hemmingford. Enfin, bien que certains types architecturaux soient compris dans une période de construction spécifique, il est probable que des maisons appartenant à un type n'aient pas été érigées à la même époque, mais qu'elles aient été construites plus tardivement, en empruntant des caractéristiques associées au type en question. Ainsi, la typologie architecturale retrouvée le plus fréquemment parmi les bâtiments inventoriés sur le territoire de la MRC est la maison à toit à deux versants droits. 201 maisons appartenant à ce type ont été inventoriées. Ensuite, on retrouve la maison à toit plat (urbaine et rurale) (125 maisons), la maison traditionnelle québécoise (83 maisons) et, finalement, la maison à toit pavillon avec 71 représentants.

Seulement deux typologies architecturales font partie de la tradition française: la maison à corps de logis simple d'esprit français et la maison traditionnelle québécoise.

Nombre de bâtiments recensés



Avec 83 bâtiments recensés, la maison traditionnelle québécoise est la troisième typologie la plus populaire.

La maison à corps de logis simple d'esprit français (1725 à 1825)

La maison à corps de logis simple d'esprit français se démarque par la simplicité de son plan qui repose sur un simple carré (ou rectangle), comportant essentiellement deux pièces : la salle et la chambre. Il s'agit du premier habitat qui a prévalu en Nouvelle-France, fortement associé au régime seigneurial. Cette maison s'est développée principalement en bordure du fleuve et dans les premières régions ouvertes à la colonisation, y compris le long de la rivière Richelieu. Ce type de maison, appelé aussi une « longère », réfère à la figure de la maison qui s'agrandit de part et d'autre du carré de base, au fil des besoins, prenant ainsi la forme d'une longue maison horizontale. En effet, la maison initiale est souvent agrandie suivant les besoins (et les moyens) de la famille : ajout d'une annexe pourvue ou non d'un foyer, agrandissement du carré pour donner une deuxième, voire une troisième salle.

Bien qu'il soit coutume d'associer cet habitat à la mère patrie, elle n'est pas pour autant française, car les constructeurs ont dû tenir compte des ressources disponibles, tant financières et humaines que matérielles. L'approche des constructeurs en sera donc sensiblement modifiée. Les murs de la maison rurale en Nouvelle-France sont parfois en pierre (moellon enduit d'un crépi), mais ils seront surtout en bois, étant donné la disponibilité de la ressource. Pour sa part, le climat rigoureux entraîne une multiplication des souches de cheminées sur la maison tandis que le nombre des ouvertures est réduit le plus possible. À la fin du Régime français, l'apparition de lucarnes pour éclairer les combles témoigne par ailleurs d'une nouvelle façon d'habiter la maison.

Le fenêtrage de la maison rurale en Nouvelle-France est encore restreint et distribué assez régulièrement, mais sans recherche de symétrie. Les fenêtres, à battants et à petits carreaux, sont déjà en bonne voie de standardisation. Cependant, certaines maisons de ce type ont désormais des fenêtres à battants à grands carreaux, résultat d'une transformation apportée au fil des années. Par ailleurs, pour les exemplaires les plus anciens, la porte est souvent située vers l'une des extrémités de la façade. Fréquemment, la maison ne comprend qu'une seule porte; elle est alors sur la façade exposée au sud sans tenir compte du chemin qui, du reste, a le plus souvent été tracé après la construction de la maison. Ainsi, la maison « tourne le dos » à la route. Les versants du toit de la maison rurale en Nouvelle-France sont droits et sans avant-toit, en ce sens que le rebord du toit dépasse à peine de la surface du mur. Cette maison est peu fréquente sur le territoire de la MRC.

Principales caractéristiques

- Plan carré ou rectangulaire
- Implantation près de la voie publique
- Corps de logis situé près du sol, fondations peu profondes en pierre
- Carré trapu en pierre à moellons (grossièrement équarrie) ou en bois d'œuvre massif, parfois recouvert de crépi ou de planches verticales
- Toit à deux versants droits à pente forte généralement recouvert de bardeau de cèdre
- Cheminées massives en pierre, parfois disposées en chicane
- Composition asymétrique de la façade
- Ouvertures peu nombreuses, fenêtres à battants à petits carreaux, volets fonctionnels, peu ou pas de lucarnes



Saint-Jacques-le-Mineur (Après 1750)

La maison traditionnelle québécoise (1760 à 1875)

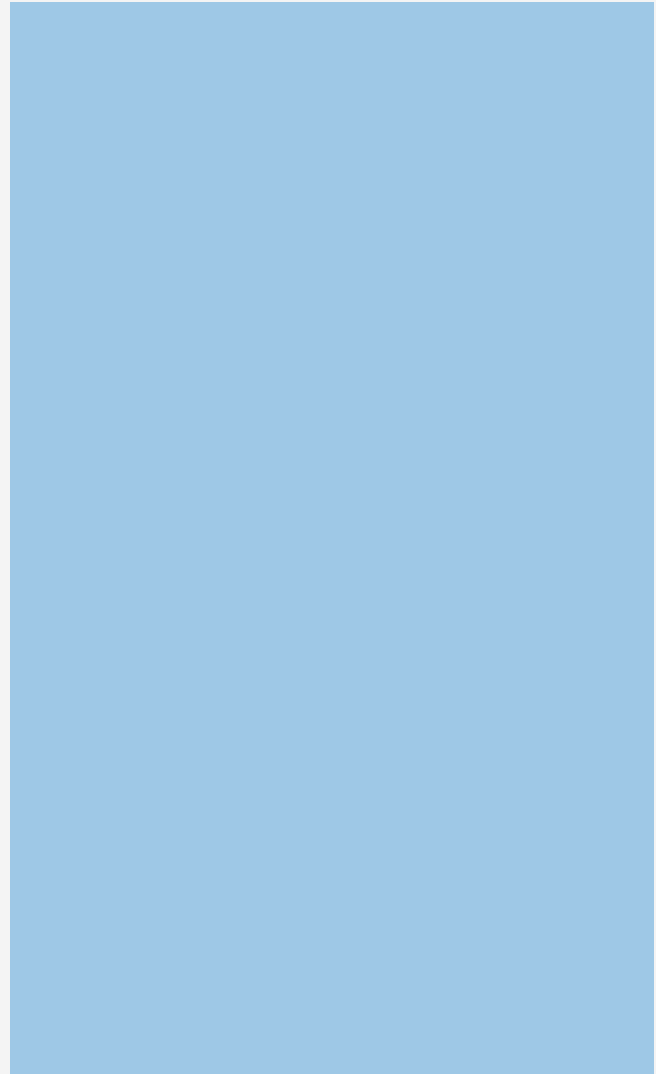
Au lendemain de la Conquête, la maison de conception québécoise remplace la maison de colonisation. Elle se distingue par un plan rectangulaire, présentant un volume assez trapu, qui sera surélevé dans les constructions plus récentes. Ses murs du rez-de-chaussée peuvent être particulièrement élevés, comparativement aux maisons d'esprit français des XVII^e et XVIII^e siècles. Le plancher de l'étage supérieur est généralement plus bas que la ligne du toit ce qui en fait une autre caractéristique de la maison traditionnelle québécoise. On note l'absence de murs coupe-feu qui caractérisaient les habitations urbaines de la Nouvelle-France. La toiture à deux versants, dont les larmiers peuvent déborder largement, jusqu'à recouvrir la galerie, est souvent percée de lucarnes, à pignon ou à fronton, et confirme, dans ces cas, que les combles sont habités. Ce type de construction est habituellement revêtu de pierres ou de briques, mais on en retrouve aussi dont le parement est constitué de planches à feuillure, de bardeaux de bois ou de planches à clin.

Les modèles plus tardifs sont fréquemment caractérisés par une composition symétrique, dans le plan et la disposition des ouvertures, traduisant ainsi l'influence britannique dans l'architecture résidentielle à partir du début du XIX^e siècle. La porte prend parfois des allures de portail avec son imposte et ses baies. Il n'est pas rare qu'un volume annexe, servant à l'origine de cuisine d'été, soit juxtaposé au volume principal. La silhouette de ce type de maison est omniprésente sur le territoire québécois, mais on ne la retrouve nulle part ailleurs dans le monde, parce qu'elle est une synthèse des héritages français et britanniques en architecture.

Plusieurs maisons de ce type ont été inventoriées sur le territoire de la MRC, elles sont présentes dans neuf des onze municipalités. Il s'agit, pour la plupart, d'exemples éloquentes de l'état de l'habitat à cette époque.

Principales caractéristiques:

- Plan rectangulaire
- Volume, parfois assez trapu, revêtu de pierres ou de briques
- Fondation de hauteur variable
- Toit à deux versants courbés ou droits revêtu de bardeaux de bois, de tôle en plaques, à baguette ou à la canadienne
- Présence fréquente de cheminées massives en pierre, parfois disposées en chicane
- Cuisine d'été occasionnelle
- Composition plutôt symétrique de la façade (modèles plus récents)
- Lucarnes à fronton ou à pignon
- Fenêtres à battants à grands ou petits carreaux
- Présence occasionnelle d'une longue galerie couverte par l'avant-toit ou munie de son propre auvent.



Hemmingford Canton (1842)

Saint-Cyprien-de-Napierville
(1900)Saint-Patrice-de-Sherrington
(1830-1860)



Attraits patrimoniaux

Jardins-de-Napierville

www.mrcjardinsdenapierville.ca

[www.facebook.com/
MRCdesJardinsdenapierville/](http://www.facebook.com/MRCdesJardinsdenapierville/)